



DE LA WALLONIE D'HIER, NOUS CRÉONS CELLE DE DEMAIN

# RAPPORT ANNUEL 2017

BILAN DES ACTIVITÉS



# SOMMAIRE

Préambule .....	4
<b>PARTIE 1</b>	
La société SPAQ <u>u</u> E .....	6
Mission .....	7
Vision.....	7
Valeurs .....	7
Chaîne des valeurs .....	8
Règle cardinale .....	8
La gouvernance .....	9
Conseil d'administration .....	11
Comité d'orientation .....	11
Comité de direction.....	11
Comité exécutif .....	12
Direction générale .....	12
Direction de la Stratégie.....	13
Direction des Opérations .....	14
Direction des services de Support.....	15
<b>PARTIE 2</b>	
Les activités de SPAQ <u>u</u> E .....	17
Inventaire .....	18
Bilans historiques .....	18
Investigations des sols .....	19
Les chantiers de SPAQ <u>u</u> E .....	20
Chantiers .....	20
Evaluation des risques .....	28
Surveillance environnementale.....	28
Environnement - Santé.....	29
Géomatique.....	29
Energies renouvelables .....	30
Développement commercial.....	31
Relations institutionnelles.....	32
Expertise .....	33
Activités diverses .....	33
<b>PARTIE 3</b>	
Les partenariats .....	34
Les participations de SPAQ <u>u</u> E .....	35
<b>PARTIE 4</b>	
Les comptes annuels.....	36
Les certifications .....	44

*La dernière étape de réhabilitation du site  
« Verrerie de Jemappes », localisé sur le territoire  
de la Ville de Mons, s'est terminée en 2017.*



PRÉAMBULE

# PRÉAMBULE

Le 25 juillet 2017, le Gouvernement wallon présentait sa Déclaration de politique régionale (DPR). Dans le chapitre « Dynamiser l'économie », on lisait ceci : « Au-delà des métiers d'investissement et de financement qui feront l'objet d'une rationalisation des structures, il sera créé un pôle spécialisé dans les techniques dites de redressement des entreprises et de l'assainissement des sites industriels désaffectés ».

En octobre, le Gouvernement précisait ses intentions et six mois plus tard, en avril 2018, il présentait sa « Réforme du paysage des outils financiers et économiques », officialisant la création du pôle spécialisé et intitulé « Groupe SOGEPA » ou « SOGEPA Holding ». On y retrouve SPAQ<sup>UE</sup>, qui devient filiale de la SOGEPA à 75 %, la Région wallonne conservant les 25 % restants.

Ce rapprochement s'explique par le fait que la SOGEPA est partie prenante, seule ou en partenariat, à la reconversion de sites industriels sidérurgiques. En outre, l'intervention de la SOGEPA dans une entreprise en difficulté peut aboutir à son redressement, à sa reprise ou à sa fermeture avec, à la clé, une reconversion du site concerné pouvant passer par son assainissement.

La réforme crée ainsi une complémentarité entre SOGEPA et SPAQ<sup>UE</sup>. Un objectif double est fixé : une augmentation sensible des réhabilitations aboutissant à une mise à disposition rapide de terrains aux opérateurs économiques et un accroissement des réhabilitations effectuées en partenariat public-privé. Et le Gouvernement de préciser : « un rapprochement entre ces deux organismes doit permettre de gérer en bonne intelligence des compétences qui peuvent se compléter, et, à terme, de réaliser des économies d'échelle en suite d'une intégration progressive des deux entreprises ».

SPAQ<sup>UE</sup> continuera, toutefois, à exercer ses compétences environnementales sous la tutelle du ministre de l'Environnement comme le confirment le nouveau Décret sols (qui entrera en vigueur en janvier 2019) et le contrat de gestion à venir liant SPAQ<sup>UE</sup> à la Région wallonne. Ce contrat maintient SPAQ<sup>UE</sup> dans ses activités environnementales traditionnelles et, mieux, lui confie de nouvelles missions qui renforcent son rôle de « bras armé » de la Wallonie en matière de réhabilitation de friches industrielles polluées, de décharges et, plus globalement, de gestion des sols pollués.

C'est un cadre ambitieux qui est ainsi offert à SPAQ<sup>UE</sup> pour l'amplification et la pérennisation de ses activités. Les défis sont nombreux, parfois difficiles, mais l'ensemble du personnel, dont la compétence est unanimement reconnue, est prêt à les relever.



« Cour aux marchandises SNCB de Bressoux » :  
travaux de déconstruction. Ce site doit accueillir  
les infrastructures du tram liégeois et la Foire  
internationale de Liège (FIL).

LA SOCIÉTÉ SPAQUE

# LA SOCIÉTÉ SPAQuE

## Notre Mission

Notre cadre de vie est essentiel pour tous : grâce à une gestion raisonnée et innovante de sa pollution, nous sommes un acteur clé de sa préservation environnementale et de sa revalorisation économique.

## Notre Vision

Collaborer avec SPAQuE, c'est s'allier à une entreprise agile pour et avec laquelle on a envie de travailler, des équipes mobilisées, des compétences reconnues, une expertise recherchée.

## Nos Valeurs

**Efficience** : nous atteignons nos objectifs de manière performante, en optimisant l'utilisation des ressources internes et externes et en faisant preuve de proactivité et d'innovation.

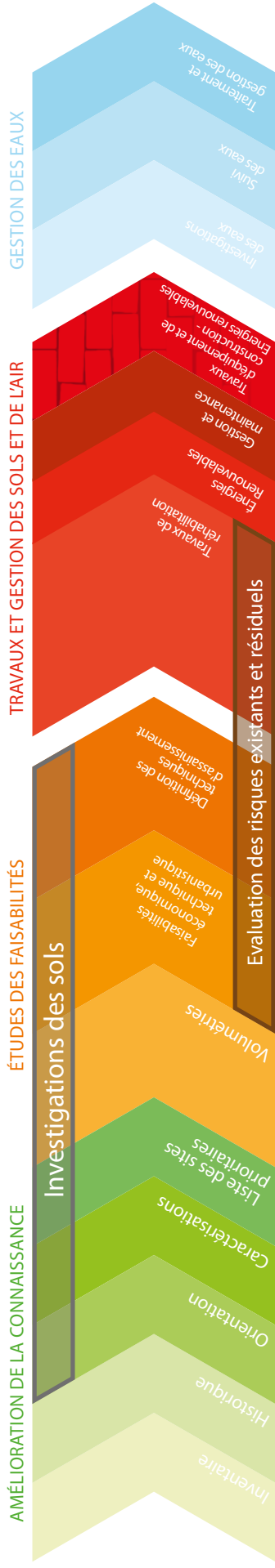
**Cohésion** : nous atteignons un objectif commun, grâce à un état d'esprit constructif et solidaire, en conjuguant les talents et l'intelligence de tous.

**Intégrité** : nous agissons en toutes circonstances avec cohérence, probité et dans le respect de chacun.

**Qualité** : nous accomplissons notre travail avec rigueur et professionnalisme.



# CHAÎNE DES VALEURS



- Gestion de la qualité de l'environnement et de la santé
- Surveillance environnementale
- Investigations des sols
- Evaluation des risques existants et résiduels
- Conception et réalisation urbanistiques et architecturales
- Gestion juridique, acquisition, gestion et valorisation immobilière
- Gestion informatique, de la qualité et de la sécurité
- Gestion économique, financière et contribution aux programmes de développement durable (boues de dragage, etc.)
- Gestion des relations avec les acteurs de développement économique et avec les institutions
- Ressources humaines et communication interne
- Communication externe et relations avec la presse
- Gestion des relations commerciales

## Chaîne des valeurs

La chaîne des valeurs de la société énumère, de manière séquentielle, les activités scientifiques et techniques de notre chaîne de production, tout en intégrant les autres activités scientifiques et techniques transversales. Ensemble, elles permettent d'optimiser une réhabilitation en se fondant sur l'expertise et sur la connaissance.

## Règle cardinale

« Seule l'expertise scientifique guide les décisions et les orientations de SPAQ4E. »



# LA GOUVERNANCE

Au regard des recommandations émises par l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Union européenne, l'Etat belge, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise, SPAQÆE a adopté, en juillet 2016, une Charte de gouvernance.

Elle se soumet ainsi à une obligation de large information et de compte-rendu de ses activités au public en général. En 2017, les principaux outils du modèle de gouvernance de SPAQÆE sont les suivants :

- un conseil d'administration qui définit la politique et la stratégie générales, et supervise la gestion opérationnelle ;
- un comité financier et un comité de rémunération créés au sein du Conseil d'administration ;
- un comité de direction qui assume la responsabilité de la gestion journalière qu'il délègue entièrement à l'Administrateur Directeur, qui encadre et prépare le travail du Conseil d'administration ;
- un comité d'orientation qui émet un avis sur tout projet ayant des implications en termes de politique de l'emploi conformément à l'article 18 des statuts ;
- un comité exécutif interne qui assume la gestion journalière sous la direction de l'Administrateur Directeur et la supervision du comité de direction.

Le Comité de direction assume la responsabilité de la gestion journalière qu'il délègue à l'Administrateur Directeur. Par ailleurs, le Comité de direction encadre et prépare le travail du Conseil

d'administration. Il est chargé de superviser pour le compte de celui-ci la gestion journalière, de même que l'exécution des décisions de ce dernier. Il est également chargé de la représentation de SPAQÆE auprès de son actionnaire. Il rend rapport de cette gestion journalière et de l'exécution des décisions au Conseil d'administration.

Dans le cadre de la bonne gouvernance, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place. Elle repose sur trois directions : Support, Opérationnel et Stratégie. Chacun des directeurs de ces directions est membre du comité exécutif aux côtés de l'Administrateur Directeur et du Directeur adjoint.

Toujours dans le cadre de la mise en oeuvre des principes de gouvernance, une large réflexion participative a été lancée en 2017.

Celle-ci a, d'ores et déjà, abouti à la refondation de notre Mission, de notre Vision et de nos Valeurs. Un vaste chantier de redéfinition de la mission des différents services de SPAQÆE et d'élaboration de nouveaux profils de fonction a également été lancé. Enfin, un important travail de réécriture du Règlement de travail est en cours.

La Charte de gouvernance est consultable sur notre site web : <http://www.spaqæe.be/documents/Chartegouvernance.pdf>



*La réhabilitation provisoire de l'ancien CET d'Erpion s'est achevée. Après stabilisation des terres d'ici quatre à cinq ans, la réhabilitation définitive sera assurée et la post-gestion de la décharge sera effective pour une durée de trente ans.*

## Conseil d'administration

Monsieur Vincent BOURLARD  
**Président**

Monsieur Philippe ADAM  
**Administrateur Directeur**

Monsieur Eric PONCIN  
**Vice-Président**

Monsieur Marc DARVILLE  
**Administrateur**

Madame Diana NIKOLIC  
**Administrateur**

Monsieur Alain DE ROOVER  
**Administrateur**

Monsieur Jean-François RAVONE  
**Administrateur**

Madame Elisabeth GERARD  
**Administrateur**

Monsieur Emmanuël SERUSIAUX  
**Administrateur**

Monsieur Didier HELLIN  
**Administrateur**

Madame Valérie VERZELE  
**Administrateur**

Madame Isabelle JEURISSEN  
**Administrateur**

Madame Coralie VIAL  
**Administrateur**

Monsieur Michaël GAUX  
**Commissaire du Gouvernement wallon**

Monsieur Emmanuel WART  
**Administrateur**

Monsieur Stéphane SOZII  
**Commissaire du Gouvernement wallon**  
Jusqu'au 20/09/2017

**Secrétaire :** Monsieur Pol JACQUEMART

Madame Béatrice DELBEUCK  
**Commissaire du Gouvernement wallon**  
Depuis le 20/09/2017

## Comité d'orientation

Monsieur Vincent BOURLARD  
**Président**

Monsieur Philippe ADAM  
**Administrateur Directeur**

Monsieur Eric PONCIN  
**Vice-Président**

Monsieur Fernand ANTONIOLI  
**Expert CSC**

Monsieur Jean-Yves RUYKENS  
**Secrétaire régional de la CSC**

Monsieur Marc BECKER  
**Secrétaire national CSC**

Monsieur Michel MATHY  
**Directeur FGTB Wallonie**

Madame Françoise BERNARD  
**Secrétaire générale adjointe SETca**

Monsieur Robert VERTENEUIL  
**Centrale Générale FGTB** jusqu'au 14/07/2017

Monsieur Thierry BODSON  
**Secrétaire général FGTB wallonne**

Monsieur Eric NEUPREZ  
**Centrale Générale FGTB** depuis le 14/07/2017

**Secrétaire :** Madame Josée PIRSON

## Comité de direction

Monsieur Vincent BOURLARD  
**Président**

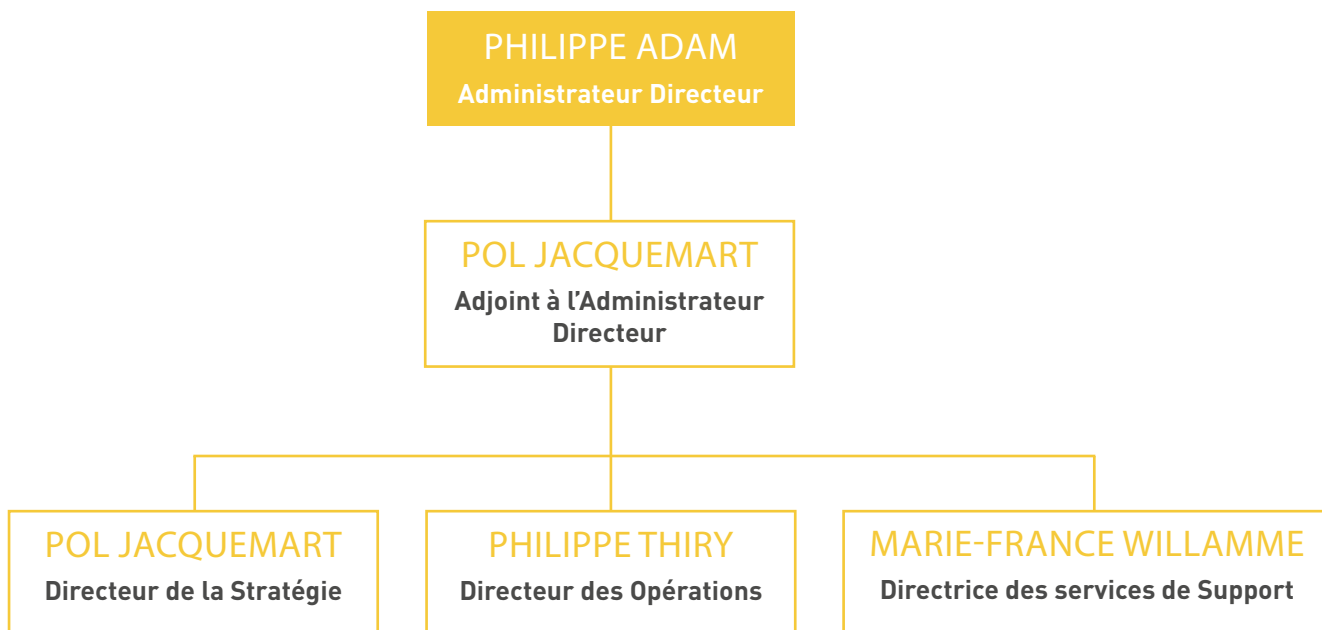
Monsieur Eric PONCIN  
**Vice-Président**

Monsieur Philippe ADAM  
**Administrateur Directeur**

Invité : Monsieur Pol JACQUEMART  
**Adjoint à l'Administrateur Directeur**

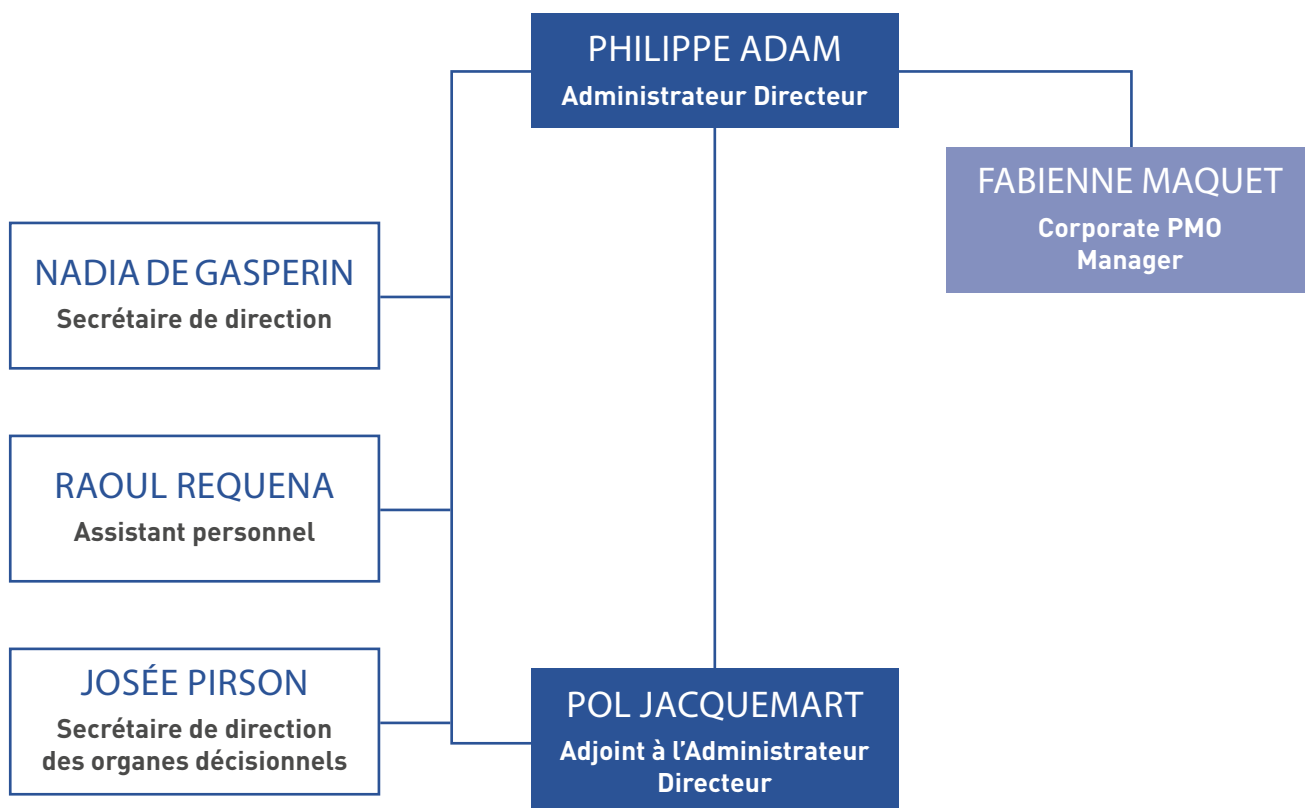
**Secrétaire :** Madame Josée PIRSON

## COMITÉ EXÉCUTIF



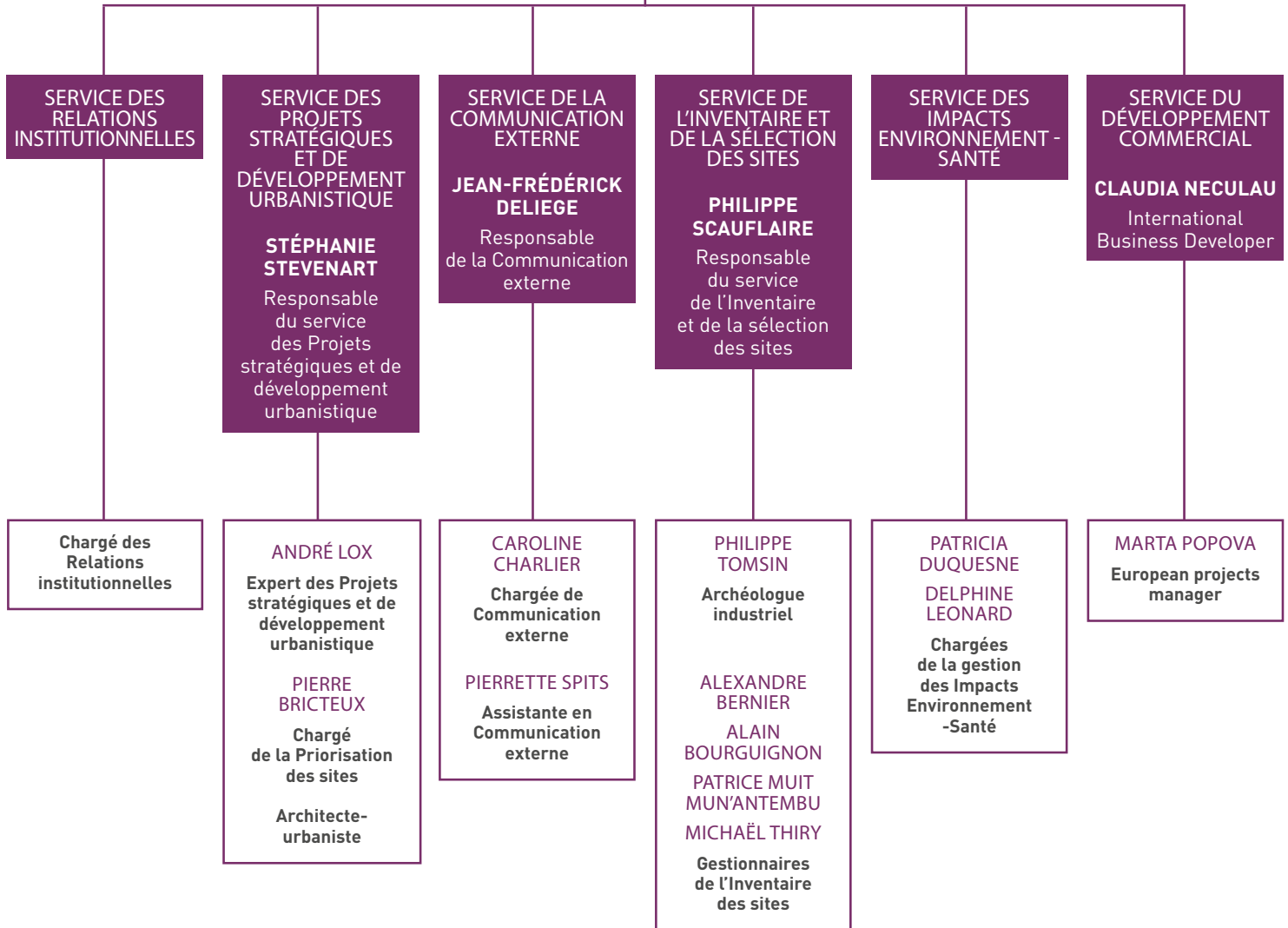
Secrétaire : JOSÉE PIRSON

## DIRECTION GÉNÉRALE

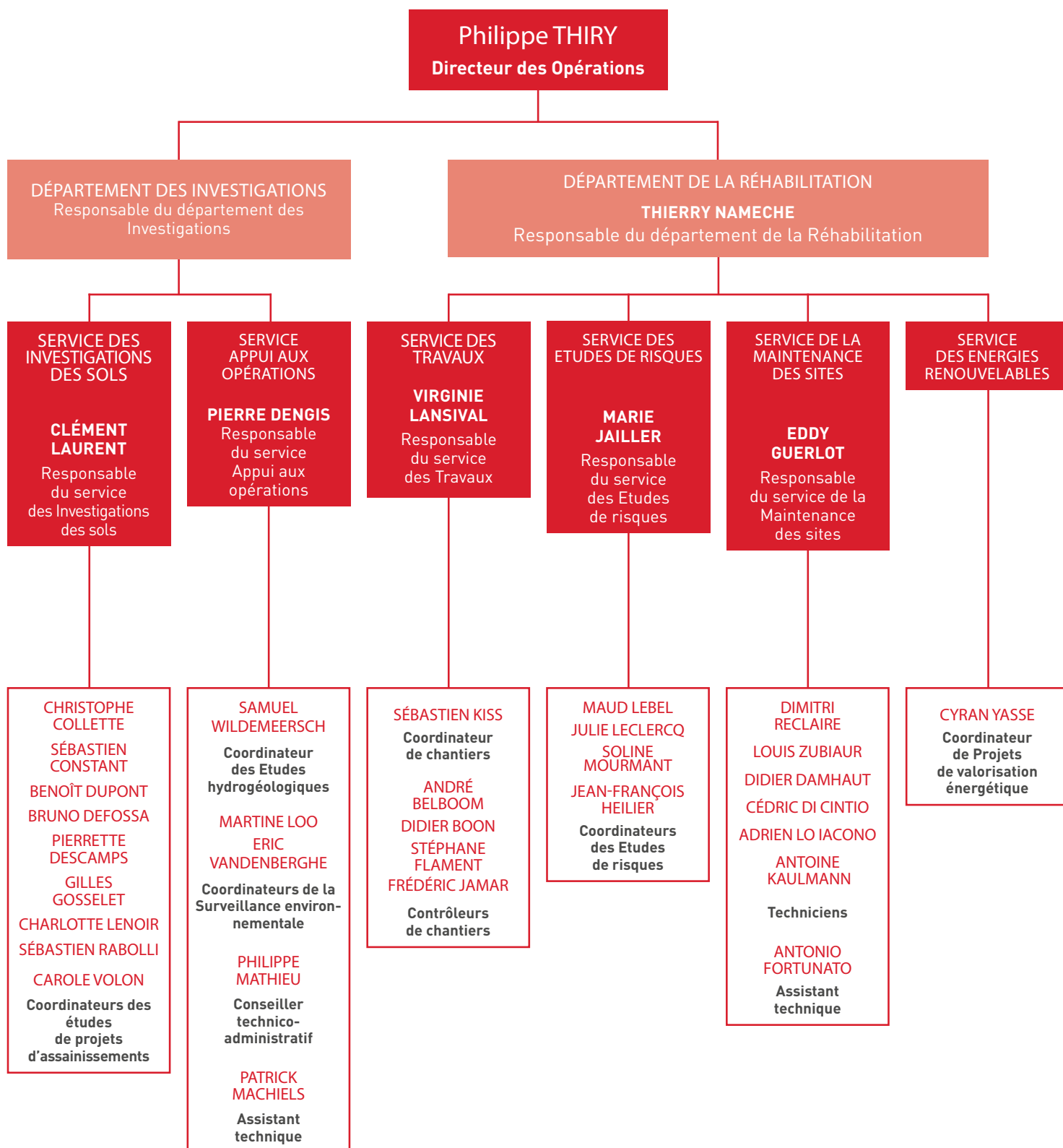


## DIRECTION DE LA STRATÉGIE

**POL JACQUEMART**  
 Directeur de la Stratégie



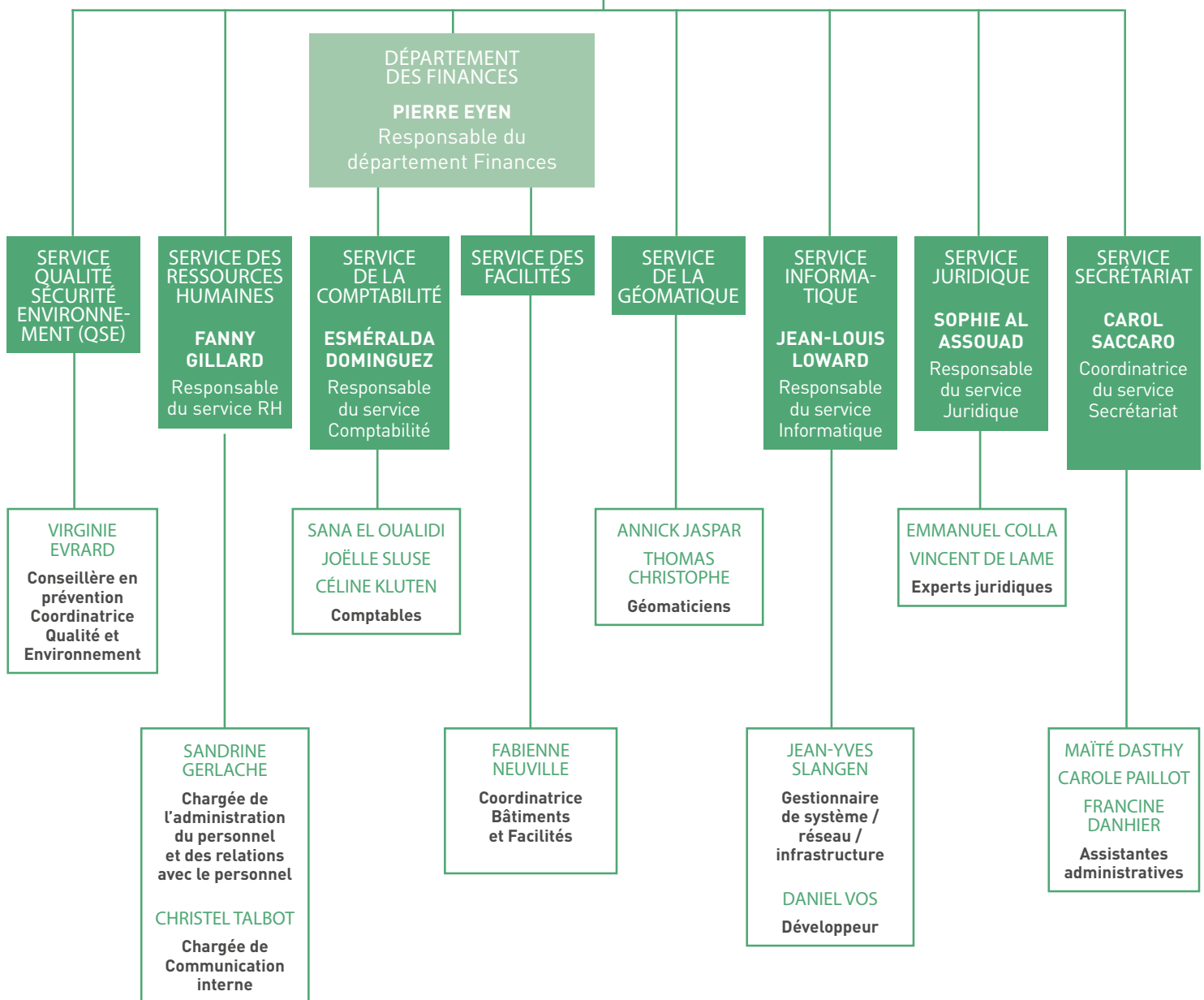
# DIRECTION DES OPÉRATIONS



Jean-Damien Schenkelaars nous a quittés prématurément, le 3 décembre 2017, au terme d'une longue maladie contre laquelle il avait lutté pendant un an avec volonté et combativité. Responsable du service des Investigations des sols, il était unanimement apprécié et respecté par l'ensemble des membres de son service ainsi que par tout le personnel de l'entreprise. Nous retiendrons de lui son respect des autres, son grand sens des valeurs humaines, sa bienveillance, sa bonne humeur qu'il vivait pleinement au quotidien et qu'il nous transmettait avec gentillesse.

## DIRECTION DES SERVICES DE SUPPORT

**MARIE-FRANCE WILLAMME**  
Directrice des services de Support





*Sur le nord du site « Carcoke Tertre », le reste ayant été réhabilité, une zone de confinement est créée pour contenir une importante contamination en métaux lourds, cyanures, benzène, huiles minérales, HAP, amiante, etc.*



# LES ACTIVITÉS DE SPAQŪE

La réhabilitation de friches industrielles et de décharges est le cœur de métier de SPAQŪE dans lequel elle a développé des compétences unanimement reconnues.

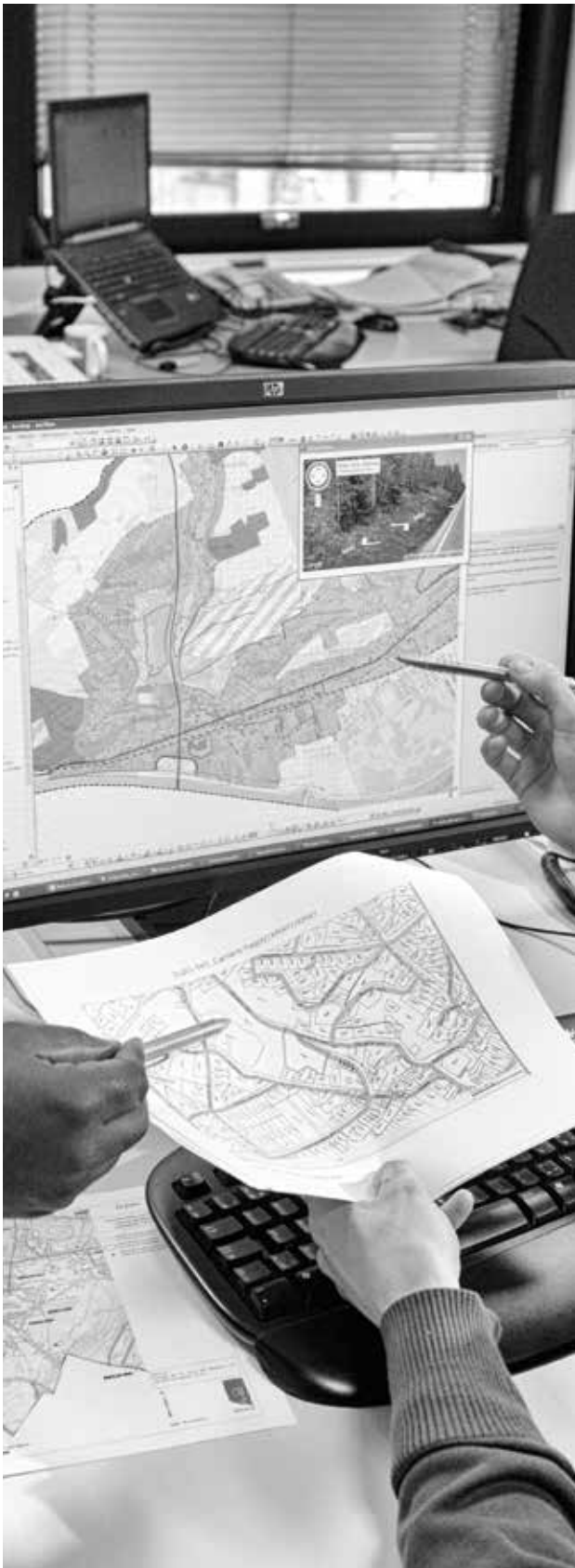
Au fil de ses plus de vingt-cinq ans d'existence, l'entreprise a également développé des expertises, toujours en lien avec son objet principal, qui ont renforcé le rôle qu'elle entend jouer en tant qu'acteur du développement économique et durable de la Wallonie.

Ces activités font l'objet, dans les pages qui suivent, d'un bref tour d'horizon accompagnant ainsi notre traditionnelle revue des chantiers de réhabilitation de friches industrielles. Ces assainissements

relèvent, bien entendu, de nos préoccupations environnementales et du souci de protection de la santé des riverains. Mais ils s'inscrivent aussi dans un objectif de revitalisation du tissu économique wallon tenant compte d'enjeux vitaux tels que la réurbanisation du territoire et la protection des terres agricoles par la mise à disposition de friches réhabilitées.

En 2017, 90 hectares (répartis sur cinq friches industrielles réhabilitées) ont ainsi été rendus à l'économie wallonne, tandis que la réhabilitation provisoire du Centre d'enfouissement technique d'Erpion était terminée. Enfin, dix chantiers de réhabilitation étaient en cours d'exécution.





## Inventaire

L'activité d'inventaire des décharges, des friches industrielles et des sites industriels potentiellement pollués est une activité clé.

Elle permet d'alimenter une base de données en constante évolution qui contribue à l'amélioration de la connaissance de ces nombreux sites. Ces données alimentent également la Banque de données de l'état des sols (BDES), outil créé par le Décret sols.

Ces informations documentées constituent une aide à la sélection de sites à réhabiliter par le Gouvernement wallon. Ainsi, en 2017, le service de l'Inventaire a été activement impliqué dans deux appels à projets relatifs au Plan Marshall 4.0.

## Bilans historiques

Le bilan historique a pour objet d'offrir un aperçu détaillé de l'évolution de l'occupation d'un site et des activités qui s'y sont succédé. Il permet de délimiter les sources potentielles de pollution afin de cibler directement les emplacements des prélèvements de sol et d'eau qui seront réalisés dans le cadre des investigations des sols.

Le bilan historique est donc un outil précieux pour le gestionnaire qui réalisera ces investigations. En dehors des décharges, tous les sites réhabilités par SPAQaE sont ainsi l'objet d'un bilan historique.



## Investigations des sols

Les investigations des sols regroupent quatre activités consécutives dont l'aboutissement est le choix d'une ou de plusieurs techniques de réhabilitation d'un site en fonction de la pollution existante et de son projet de réaffectation.

Ces étapes sont, respectivement, les études d'orientation et de caractérisation, les calculs des volumétries et les études des faisabilités économique, technique et urbanistique.

Les résultats des étapes « orientation » et « caractérisation » permettent d'obtenir la confirmation, ou non, de l'existence de pollutions et de préciser la nature des polluants. Un « modèle conceptuel » provisoire du site sera alors disponible. Il s'agit, en simplifiant, d'une vue en 3D intégrant les données topographiques et géologiques, les sources de pollutions, les possibilités de migration de ces pollutions et les cibles potentielles.

L'étape « volumétrie » consiste à délimiter les pollutions recensées, à estimer leur volume et à réaliser une étude simplifiée des risques pour aboutir au modèle conceptuel définitif du site.

Enfin, l'étude des faisabilités va s'attacher à choisir, en fonction de l'affectation future du site, la combinaison de techniques de réhabilitation qui offrira le meilleur rapport « qualité-prix ».

# LES CHANTIERS DE SPAQuE

## Nouvelles PME à Andenne

SPAQuE a achevé la réhabilitation du site « Zone portuaire de Sclaigneaux » à Andenne. Financés par le Plan Marshall, les travaux ont débuté en mai 2016 et ont consisté, dans un premier temps, au déboisement du site, à l'évacuation de déchets présents en surface et à la déconstruction de deux anciens bâtiments. SPAQuE a ensuite réhabilité les zones dites « Maisier », « Corti » et « HBB » au centre et à l'est du site. Celles-ci présentaient des contaminations en métaux lourds, composés volatils et hydrocarbures. L'ensemble des terres polluées a été excavé et évacué en centres de traitement agréés. SPAQuE a également procédé à l'assainissement d'un ancien crassier. Le site devrait accueillir de nouvelles PME.



## ZAE sur « Les Bas Prés » à Mons

Entamés en juillet 2016 et financés par le Plan Marshall 2.vert, les travaux de réhabilitation de ce site de 27,55 hectares sont terminés. Après avoir évacué les boues contaminées stockées sur la partie sud, SPAQuE a procédé à l'assainissement des sols contaminés en métaux lourds, huiles minérales et hydrocarbures aromatiques mono et polycycliques.

SPAQuE a également réalisé un nivellement des parties nord et sud ainsi que le terrassement des voiries et des parkings du futur parc d'activité économique prévu par l'IDEA. Au total, 29.025 tonnes de matériaux pollués ont été valorisées ou évacuées en centre de traitement agréé.



## Aéroport de Liège : aviation d'affaires

Dans le cadre du projet d'extension de l'aéroport de Liège, SPAQ&E a réhabilité une zone prioritaire de 0,6 hectare au sud du site « Aérodrome militaire ». Durant ces travaux financés par la Société wallonne des aéroports (SOWAER), les terres contaminées en métaux lourds et hydrocarbures aromatiques polycycliques ont été excavées et évacuées en centre de traitement agréé. SPAQ&E a également réalisé un réaménagement paysager homogène de l'ensemble des zones de travail.

Ces travaux permettront à la SOWAER, propriétaire du site, de développer son projet d'extension de l'aéroport de Liège, notamment l'aviation d'affaires.



## Développement de la ZAE de Cuesmes

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, SPAQ&E a entamé la réhabilitation du site « Bassin de l'Arsenal » à Cuesmes, sur le territoire de la Ville de Mons. Ce site de 16,84 hectares se trouve le long de la ligne de chemin de fer Mons-Maubeuge.

L'IDEA souhaiterait y développer une extension de la zone d'activité économique de Cuesmes aujourd'hui saturée. Des logements pourraient également être construits. Afin de rendre le site compatible avec ce projet, SPAQ&E a procédé à la réhabilitation de trois taches de pollution. Au total, 8.946 m<sup>3</sup> de terres contaminées en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, hydrocarbures aromatiques monocycliques et huiles minérales ont été excavés et évacués en centre de traitement agréé.



## Mons : l'ancienne verrerie dépolluée

La dernière étape de réhabilitation du site « Verrerie de Jemappes » localisé sur le territoire de la Ville de Mons a été réalisée. Les sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et amiante de l'ancienne verrerie ont été excavés, et les terres polluées ont été évacuées en centre de traitement agréé. Ces excavations ont alors été remblayées au moyen de terres saines. Des structures souterraines, des fondations ainsi que d'anciens murs ont également été démantelés. Ces travaux sont financés par le Plan Marshall. Le site pourrait accueillir une zone d'activité économique, un projet mené par l'intercommunale IDEA.



## Erpion

La réhabilitation provisoire du CET d'Erpion s'est achevée. Une couverture composée d'un géotextile drainant pour récupérer le gaz produit par les déchets et d'une couche de 50 centimètres de terres argileuses a été mise en place sur le massif de déchets reprofilé. Ces terres permettront de réduire les pertes de biogaz et limiteront les infiltrations d'eau de pluie, ce qui réduira également la production de lixiviats. De nouveaux réseaux de dégazage et de pompage des lixiviats ont également été mis en place. D'ici 4 à 5 ans, une fois que les tassements seront stabilisés, SPAQ<sub>UE</sub> procédera à la réhabilitation définitive, consistant en la mise en place d'un capping étanche par-dessus la couverture provisoire. Une post-gestion de la décharge sera encore assurée pendant 30 ans.



## Confinement à Carcoke Tertre

Une nouvelle étape de réhabilitation a démarré sur la zone nord du site « Carcoke » à Tertre. Une importante contamination (parfois jusqu'à 12 mètres de profondeur) en cyanures, métaux lourds, benzène, huiles minérales, phénols, amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques y a été localisée. Vu son volume (150.000 m<sup>3</sup>), il a été décidé de la confiner grâce à un capping étanche qui supprimera l'ensemble des voies d'exposition aux polluants. Dans le même temps, la zone sera reprofilée. Elle pourrait accueillir, à terme, des panneaux photovoltaïques.



## Réhabilitation et infrastructures à Couillet

Deux nouvelles étapes de réhabilitation ont commencé sur le site « Cockerill Sambre II » à Charleroi (Couillet). Les travaux consistent, d'une part, en la réhabilitation de la zone dite « Euroports » (exploitée par la société éponyme spécialisée en logistique portuaire qui pourra, ainsi, étendre ses activités) au nord du site. Les terres contaminées en solvants chlorés et en benzène sont excavées et évacuées en centres de traitement ou de valorisation agréés. La société voisine Euroports pourra ainsi y étendre ses activités. D'autre part, la construction et l'aménagement de voiries sur les zones propriété de SPAQGE, réhabilitées entre 2011 et 2017, ont débuté.



## Manage: habitat et activité économique

Sur le site « Codami », la déconstruction de certains bâtiments, de murs périphériques, de la rampe d'accès au site et de dalles et structures enterrées a été réalisée en 2017. L'assainissement des sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et amiante a, alors, pu commencer. Les taches de pollution présentes dans les remblais et partiellement dans le terrain naturel sont excavées et évacuées en centres de traitement agréés. En fin de chantier, les zones excavées seront remblayées et le site sera reprofilé et nivelé à l'aide de remblais sains. Un projet combinant habitat et zone d'activité économique devrait être développé par la commune de Manage et l'intercommunale IDEA.



## Tram de Liège et FIL

SPAQaE a entrepris des travaux de déconstruction sur le site « Cour aux marchandises SNCB de Bressoux » à Liège. Ces travaux concernent les parcelles sur lesquelles devraient s'implanter, notamment, la future Foire internationale de Liège (FIL) et les diverses infrastructures du tram liégeois. Plusieurs bâtiments, dalles et fondations ont été déconstruits sélectivement. L'ensemble des gravats a, ensuite, été évacué en centre de traitement agréé. L'ancienne Cour aux marchandises de Bressoux a déjà fait l'objet de travaux de réhabilitation. Entre 2014 et 2015, les zones dites « Médart » et « OxyMéco », entreprises de recyclage de métaux, ont été assainies grâce aux Fonds européens FEDER (programmation 2007-2013).





## Chaufontaine : déconstruction de l'ancien laminoir

Après une intervention en urgence au printemps 2015, la réhabilitation proprement dite du site « Laminoir de la Rochette » à Chaufontaine a démarré. Les derniers déchets dangereux et non dangereux encore présents ont été évacués et le désamiantage des bâtiments a été effectué. Les bâtiments subsistants ont, alors, été déconstruits ainsi que les dalles et fondations jusqu'à 2 mètres de profondeur. La prochaine étape consistera à investiguer les sols de façon à établir et à délimiter les zones de pollution, une opération préalable à toute réhabilitation. Cette réhabilitation est financée par le Plan Marshall 2.vert.



## Charleroi : évacuation des scories et déchets

Afin de permettre la réalisation prochaine d'investigations dans les sols du site « Lumat » à Charleroi, SPAQ&E a évacué les tas de scories (résidus issus de l'activité sidérurgique), laitiers et autres déchets hors sol présents sur la partie ouest du site, pour un volume d'environ 35.000 m<sup>3</sup>. Ces matériaux présentent des contaminations en métaux lourds (chrome, plomb, cadmium et zinc). Les surfaces dégagées ont ensuite été nivelées afin de faciliter leur accès ainsi que les investigations des sols. Les travaux sont financés par les Fonds européens FEDER.



## AMS Sud à Marchienne

La sécurisation géotechnique du site « AMS Sud » à Charleroi, entamée par SPAQaE en 2016, s'est achevée fin 2017. Durant les travaux, d'anciennes structures enterrées (parfois jusqu'à 4 mètres de profondeur) ont été démantelées. Ces travaux de sécurisation et de déconstruction avaient pour objectif d'autoriser la réalisation d'investigations des sols afin de préciser l'impact environnemental du site. Ces investigations sont suivies de l'étude des faisabilités technique, économique et urbanistique à l'issue de laquelle les travaux de réhabilitation pourront débuter. L'ensemble des travaux est financé par le Plan Marshall 2.vert. Ce site devrait accueillir une zone d'activité économique multimodale.



## Le projet Cristal Park à Seraing

L'assainissement des sols pollués en métaux lourds, hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures cycliques (dont du benzène) a démarré au sud du site « Cristalleries du Val Saint-Lambert » à Seraing. Les terres polluées ont été excavées et évacuées en centres de traitement ou de valorisation agréés. Des analyses de la qualité des sols en fond de fouille et en parois ont été réalisées. Enfin, les eaux de la nappe ont été pompées, analysées et traitées. Ce chantier sera suivi d'autres étapes de travaux nécessaires à la rénovation des bâtiments et à la réhabilitation du restant des sols contaminés. Un projet de grande ampleur – le « Cristal Park » – sera développé sur l'ensemble du site par la société SPECI.



## Seraing : déconstruction terminée sur le site Usine Cockerill

Les travaux de déconstruction d'une partie des bâtiments du site « Usine Cockerill », entamés en février 2016 et financés par le Plan Marshall 2.vert, se sont achevés fin 2017.

Au total, 10.500 tonnes de gravats ont été évacuées vers des centres de recyclage et de valorisation. SPAQ&E entreprendra prochainement de nouvelles étapes de travaux sur ce site destiné à accueillir le projet « Gastronomica », mené par la régie communale Eriges. Les sols situés au droit des bâtiments déconstruits seront réhabilités, et les bâtiments conservés, quant à eux, seront réaménagés et intégrés au projet.



## Mons : réhabilité pour du logement

Le site « Ateliers SNCB » d'une superficie de 14,7 hectares jouxte la gare de Mons. Il a été divisé en quatre zones pour sa réhabilitation. Deux d'entre elles, après assainissement, accueillent désormais un Centre de congrès (MICX), un hôtel et un parking souterrain. En 2017, la réhabilitation d'une troisième zone au sud du site s'est achevée. A cet endroit, la Société wallonne du logement (SWL) développera de l'habitat. La quatrième zone sera assainie une fois les travaux de construction de la nouvelle gare terminés.





## Evaluation des risques

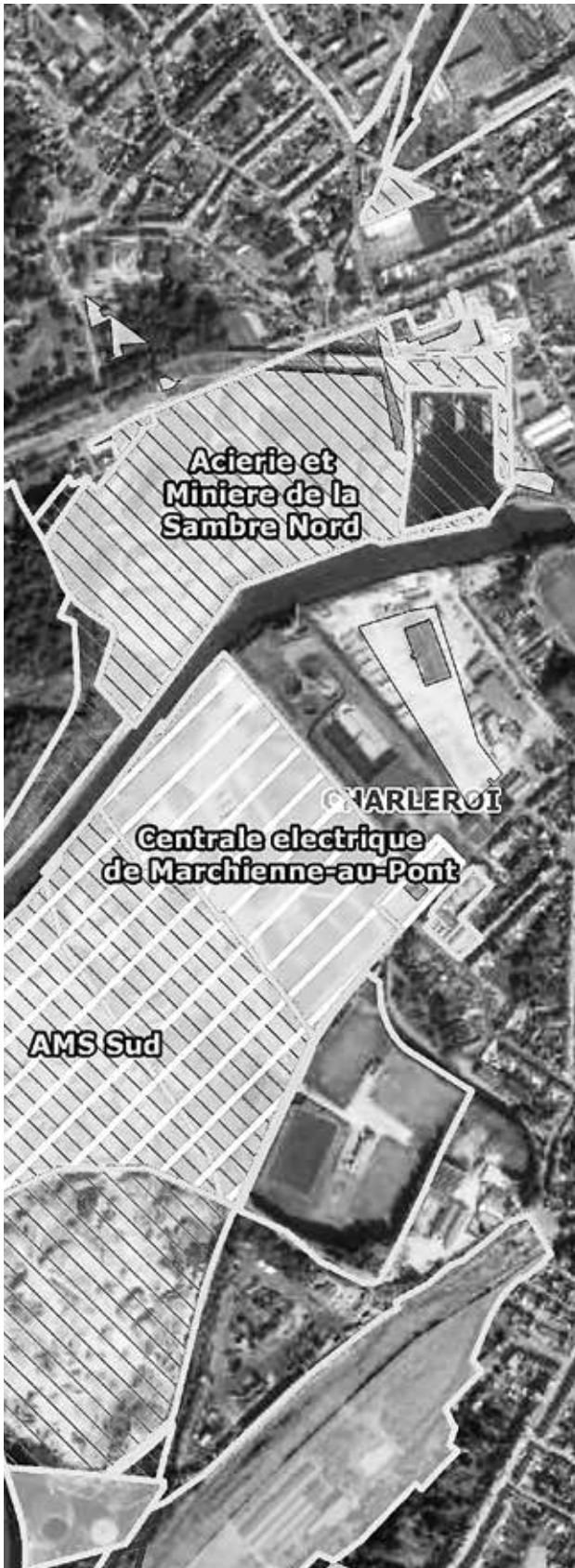
Deux types d'évaluation des risques sont réalisés :

- Les évaluations détaillées des risques (EDR) menées, notamment, sur un projet d'aménagement précis ou dans les zones riveraines des sites étudiés. Ces évaluations permettent de déterminer des objectifs d'assainissement spécifiques au site qui devront être atteints à l'issue de la réhabilitation.
- L'étude des risques résiduels correspond, elle, à la dernière étape de la réhabilitation d'un site. Il s'agit de vérifier la conformité de la réhabilitation avec les objectifs de dépollution fixés lors de l'étude des faisabilités. L'évaluation des risques résiduels est nécessaire afin de confirmer la compatibilité du site avec son usage futur. Chaque site réhabilité par SPAQ<sub>u</sub>E fait donc l'objet de cette évaluation dont la méthodologie est décrite dans le Code wallon des bonnes pratiques (CWBP).

## Surveillance environnementale

La surveillance environnementale suit l'évolution des impacts d'un site sur son environnement, lorsque des pollutions des sols et/ou des eaux souterraines y ont été constatées. Le plus souvent, il s'agit d'un suivi de la qualité des eaux souterraines, qui constituent une voie privilégiée de transfert des polluants.

Ce suivi est effectué aussi bien sur les sites qui n'ont pas nécessité de réhabilitation que sur les sites dont la réhabilitation est achevée, et pour s'assurer que celle-ci répond aux objectifs. Une trentaine de sites ont été surveillés en 2017.



## Environnement - Santé

Lorsque SPAQ&E suspecte la dispersion de polluants provenant d'un site vers les domiciles des riverains, le service de la Gestion des impacts Environnement - Santé organise une campagne de mesures environnementales (air, eau, sol) dans les habitations et les jardins.

Les résultats de ces analyses environnementales sont soumis à un collège d'experts médecins et toxicologues. Il peut recommander, le cas échéant, des prélèvements biologiques afin de se prononcer, in fine, en termes d'impact du site sur la santé des riverains.

En 2017, le Service GIES s'est consacré essentiellement à la préparation d'un plan de gestion et de mesures de la qualité de l'air sur le futur chantier de réhabilitation de la zone A du site « UCB ».

## Géomatique

Le service Géomatique a pour mission de développer et de maintenir un système d'information géographique et environnemental centralisé et performant afin de faciliter la réflexion et l'action scientifique au sein de la société. La réalisation de cette tâche passe par l'acquisition, le stockage et le traitement de tous types de données spatiales internes ou externes.

Ces données sont soit utilisées afin de produire des cartographies variées, soit présentées dans des applications cartographiques.

Ainsi, l'outil interne Géoportail permet de visualiser la plupart des données spatiales disponibles, de manière simple et rapide. D'autres applications plus thématiques permettent d'expliquer l'histoire d'un site, de dessiner un plan d'échantillonnage ou des taches de pollution, et contribuent à augmenter l'accessibilité des données et l'autonomie du personnel. L'intégration de ces données spatiales dans Walsols permet de diminuer l'encodage manuel des utilisateurs et de centraliser en un endroit unique l'ensemble de données techniques de SPAQ&E. Un grand nombre de croisements des données est ainsi rendu possible.



## Energies renouvelables

L'objectif du service Energies renouvelables est le développement et la concrétisation de projets d'énergies renouvelables ainsi que la prise en compte de l'impact direct des activités de SPAQ~~u~~E sur l'environnement via la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cet impact est évalué selon les critères suivants :

- la réduction des émissions de GES générées par les actions de SPAQ~~u~~E ;
- le bilan annuel de consommation de colza ;
- la production d'énergies renouvelables.

L'énergie produite en 2017 a dépassé la valeur cible de 2.500 MWh. L'exploitation de la centrale photovoltaïque sur le site « SAFEA » a produit à elle seule 1.057,4 MWh.

# Interreg North-West RAWFILL

European Regional Development Fund



The North-West Europe region has **100.000** landfills, leading to local and global impacts. The inventories of the 100.000 landfills show a significant **economic potential** (quantity, quality and location). Therefore RAWFILL will provide:

- an **enhanced framework** for landfills by integrating their economic potential;
- an **innovative approach** for landfill characterisation;
- a **decision support tool** to allow smart landfill management.

**Project objectives:**

- profitable landfill mining
- recovery of valuable materials
- jobs creation

**Project partners**




Total budget received from Interreg North-West  
**€2,29 million**

Total project budget:  
**€3,8 million**

WWW

## Développement commercial

Le service du Développement commercial a été créé pour venir en aide aux entreprises wallonnes du secteur de l'assainissement des sols pollués qui souhaitent se développer à l'étranger. Dans un premier temps, son travail s'est concentré sur l'accompagnement de ces entreprises au travers des missions de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements (AWEX) à l'étranger et sur la participation à des salons internationaux spécialisés, tel Pollutec à Lyon.

Le service s'est, parallèlement, intéressé aux appels à projets européens. C'est ainsi que SPAQ<sub>u</sub>E a été désignée comme chef de file du projet européen RAWFILL. Il concerne la valorisation des anciennes décharges en vue de récupérer divers matériaux (métaux, matières organiques et minérales) ainsi que de l'énergie. L'objectif est de développer une méthodologie d'évaluation du potentiel économique des décharges, qu'elles soient publiques ou industrielles. Le projet réunit des partenaires français, britanniques, allemands et belges.



## Relations institutionnelles

SPAQaE entretient des relations permanentes avec un nombre important de partenaires publics qu'il s'agit d'informer sur ses activités ou avec qui un projet est en cours d'étude ou de développement.

Cette activité se concrétise au travers de contacts réguliers avec, entre autres, les Villes et communes, les ports autonomes, l'administration ou, encore, les intercommunales de développement économique.

Le suivi de la programmation FEDER 2014-2020 en fait aussi partie car il implique de nombreux contacts aux niveaux gouvernemental et administratif.

Une quantité importante de contacts avec le secteur privé est également établie dans le cadre du redéploiement des sites à réhabiliter ou réhabilités.

L'un des défis majeurs de l'entreprise est de faire coïncider ses chantiers de réhabilitation avec des projets de redéploiement économique. Ainsi, et parmi d'autres exemples, elle s'est impliquée en totale concertation avec les autorités communales locales dans l'élaboration du Rapport urbanistique environnemental (RUE) relatif à la réaffectation de la friche industrielle Vieille Montagne à Grâce-Hollogne.





## Expertise

L'expertise reconnue de SPAQ<sub>u</sub>E se traduit dans sa participation à plusieurs groupes de travail à la demande de la DG03 : Polluants non normés, Actualisation de l'outil S-Risk et Amiante. Elle est, également, impliquée dans le projet Sanisol (étude de la pollution aux métaux lourds dans le plus grand potager collectif urbain de Wallonie). Par ailleurs, des membres de SPAQ<sub>u</sub>E sont régulièrement appelés à présenter des exposés sur des matières pointues lors de congrès internationaux.

SPAQ<sub>u</sub>E est également un membre actif du « Common Forum », un réseau d'experts européens spécialisés dans le traitement des sites pollués.

## Activités diverses

Chaque année, SPAQ<sub>u</sub>E déploie son stand sur plusieurs salons, tels le Salon des mandataires (AWEX - Marche-en-Famenne), les Logistics Days à La Louvière ou le Forum immobilier à Charleroi. Ces manifestations sont l'occasion pour l'entreprise de mieux faire connaître ses activités auprès des organismes et institutions publics (intercommunales, ports autonomes, Villes et communes, invests, etc.).



*L'assainissement des sols pollués du site « Codami » à Manage s'est poursuivi. Un projet mixte mêlant habitat et activité économique est à l'étude auprès de l'intercommunale IDEA.*

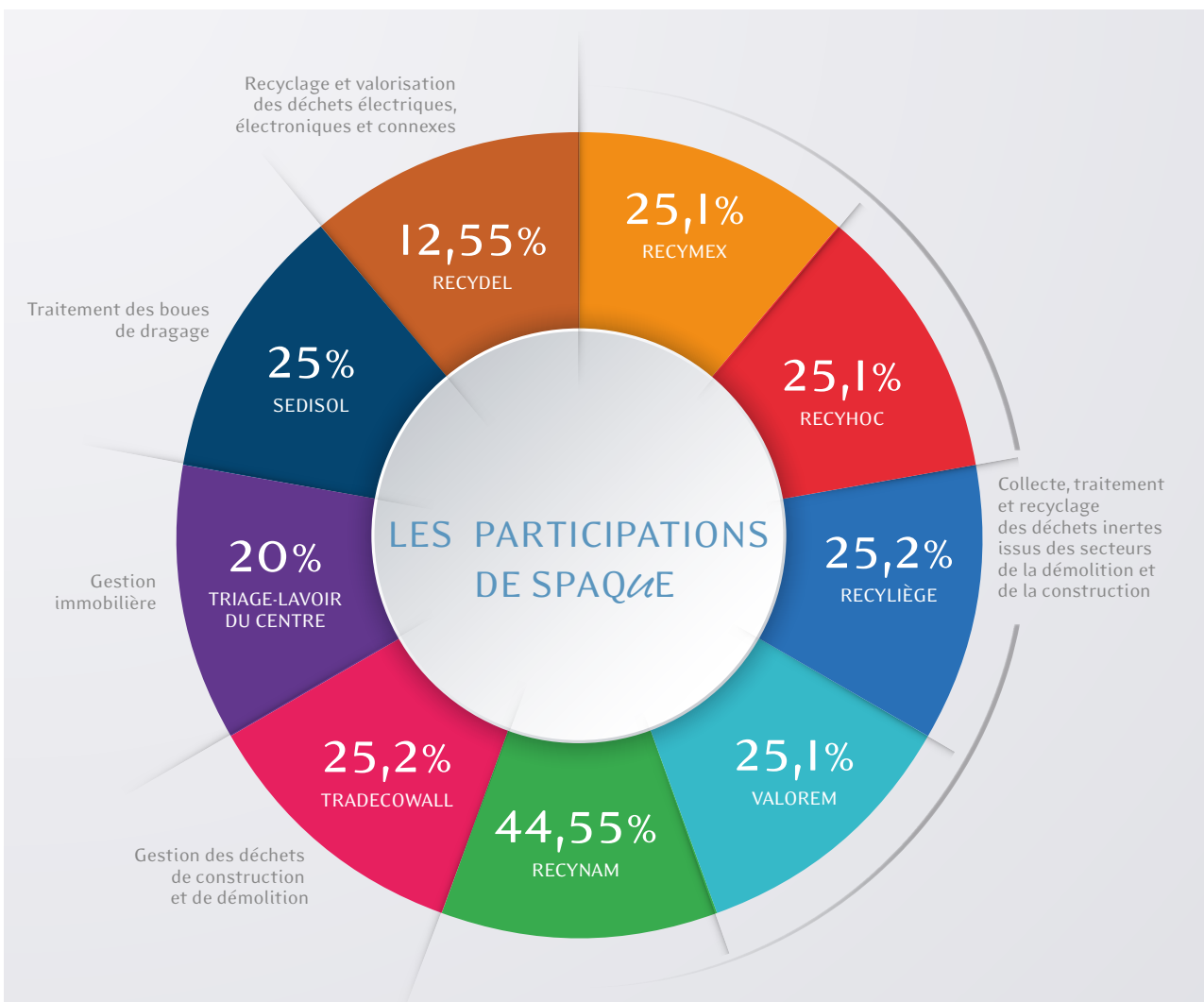
# LES PARTENARIATS

# LES PARTENARIATS

SPAQuE possède des participations dans des sociétés wallonnes actives dans le secteur de l'environnement. Elles travaillent dans le domaine de la collecte, du traitement et du recyclage de certains types de déchets. C'est le cas de RECYHOC, RECYLIEGE, RECYMEX et VALOREM dans lesquelles SPAQuE détient plus de 25 % des parts pour le compte de la Région wallonne, tandis qu'elle détient 46,5 % de RECYNAM dans le même cadre.

Par ailleurs, SPAQuE possède des parts dans l'entreprise SEDISOL, spécialisée dans le traitement des boues issues du dragage des voies navigables de Wallonie.

Enfin, SPAQuE possède trois filiales, GEPART, SILYA et ECOBIOGAZ, dont elle est actionnaire unique. C'est au travers de GEPART qu'elle est impliquée dans les programmations FEDER.



*La sécurisation géotechnique du site « AMS Sud », entamée en 2016, s'est achevée en 2017.*



LES COMPTES  
ANNUELS

# LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la société présentés dans les pages suivantes ont fait l'objet d'un rapport sans réserve de la part du commissaire aux comptes. Le résultat de l'exercice affiche une perte de 30.042.521,18 euros qui, après intégration du résultat, porte la perte reportée à 59.558.328,45 euros.

Les pertes reportées représentent principalement les annuités des emprunts liés au financement alternatif du Plan Marshall. La Région wallonne couvre cette perte.

Cette apparente perte est le reflet du mécanisme de financement des réhabilitations par la Région wallonne qui dégage, chaque année, conformément à ses engagements, les moyens nécessaires pour permettre à SPAQ<sub>UE</sub> de rembourser ces emprunts.

Les conventions-cadres du 5 octobre 2006 et du 23 mai 2012 entre la Région wallonne, la SOWAFINAL et Dexia Banque, devenue Belfius, précisent que, « pour la SPAQ<sub>UE</sub>, qui est chargée de la réhabilitation des sites pollués sur la base des programmes physiques de financement alternatif arrêtés par le Gouvernement wallon, le remboursement des prêts consentis par la banque sera assuré par augmentations de capital successives, souscrites et libérées par la Région. Pour permettre la mise en place de ce financement alternatif, la Région s'engage à verser annuellement à SOWAFINAL des montants spécifiques jusqu'à apurement complet des dettes d'emprunts consentis par la banque aux opérateurs ».

Le capital de SPAQ<sub>UE</sub> n'a subi aucune modification en 2017.

# LES COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION (en euros)

Les comptes annuels de SPAQaE sont présentés dans les pages qui suivent. Ils font chaque année l'objet d'un rapport sans réserve de la part du commissaire-réviseur. Le résultat de l'exercice affiche un bénéfice qui diminue les pertes reportées après intégration du résultat. Ces pertes reportées représentent les annuités des emprunts liés au financement alternatif du Plan Marshall. La Région wallonne s'est engagée à couvrir ces pertes.

<b>ACTIF</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>40.579.943,77</b>	<b>42.221.885,84</b>
Immobilisations incorporelles	49.088,28	49.290,65
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9.144.447,31</b>	<b>10.652.212,32</b>
Terrains et constructions	6.556.307,94	8.357.762,65
Installations, machines et outillages	1.582.212,82	1.469.732,65
Mobilier et matériel roulant	929.387,85	717.232,66
Autres immobilisations corporelles	76.538,70	107.484,36
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>31.386.408,18</b>	<b>31.520.382,87</b>
<b>Entreprises liées</b>	<b>30.293.121,18</b>	<b>30.375.000,00</b>
Participations	293.121,18	375.000,00
Créances	30.000.000,00	30.000.000,00
<b>Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>935.448,13</b>	<b>987.544,00</b>
Participations	935.448,13	987.544,00
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>157.838,87</b>	<b>157.838,87</b>
Actions et parts	74.987,33	74.987,33
Créances et cautionnements en numéraire	82.851,54	82.851,54
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>467.964.561,44</b>	<b>500.815.306,01</b>
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>2.959.585,04</b>	<b>1.138.130,33</b>
Stocks	2.959.585,04	1.138.130,33
Immeubles destinés à la vente	2.959.585,04	1.138.130,33
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>25.154.003,74</b>	<b>23.019.808,57</b>
Créances commerciales	13.832.075,39	15.338.407,70
Autres créances	11.321.928,35	7.681.400,87
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>116.679.957,28</b>	<b>138.329.552,82</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>323.171.015,38</b>	<b>338.327.814,29</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>508.544.505,21</b>	<b>543.037.191,85</b>

## BILAN APRÈS RÉPARTITION (en euros)

PASSIF	2017	2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5.994.316,90</b>	<b>36.036.838,08</b>
Capital	65.427.645,35	65.427.645,35
Capital souscrit	65.427.645,35	65.427.645,35
Réserves	125.000,00	125.000,00
Réserve légale	125.000,00	125.000,00
Bénéfice (perte) reporté(e)	-59.558.328,45	-29.515.807,27
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRÉS</b>	<b>88.226.806,55</b>	<b>100.479.878,93</b>
Provisions pour risques et charges	88.226.806,55	100.479.878,93
Obligations environnementales	88.226.806,55	
Autres risques et charges		100.479.878,93
<b>DETTES</b>	<b>414.323.381,76</b>	<b>406.520.474,84</b>
Dettes à plus d'un an	307.480.987,30	323.896.058,40
Dettes financières	307.480.987,30	323.896.058,40
Emprunts subordonnés	743.680,57	743.680,57
Autres emprunts	306.737.306,73	323.152.377,83
Dettes à un an au plus	94.112.042,24	68.962.264,95
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	23.310.116,97	21.071.275,48
Dettes financières	33.043.863,84	40.680.652,56
Autres emprunts	33.043.863,84	40.680.652,56
Dettes commerciales	5.920.368,84	4.046.449,81
Fournisseurs	5.920.368,84	4.046.449,81
Acomptes reçus sur commande	1.400.000,00	1.400.000,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.448.109,10	1.631.973,05
Impôts	175.615,49	362.264,19
Rémunérations et charges sociales	1.272.493,61	1.269.708,86
Autres dettes	28.989.583,49	131.914,05
Comptes de régularisation	12.730.352,22	13.662.151,49
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>508.544.505,21</b>	<b>543.037.191,85</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS (en euros)

	2017	2016
<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>16.752.069,72</b>	<b>18.900.656,83</b>
Chiffre d'affaires	13.828.380,32	16.555.294,74
Autres produits d'exploitation	1.169.059,53	2.207.758,57
Produits d'exploitation non récurrents	1.754.629,87	137.603,52
<b>COUT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>22.280.070,39</b>	<b>7.148.049,56</b>
Approvisionnements et marchandises	18.903.216,28	19.348.588,55
Achats	20.724.670,99	19.354.060,55
Stocks : réduction (augmentation)	-1.821.454,71	-5.472,00
Services et biens divers	2.749.877,04	2.461.213,39
Rémunérations, charges sociales et pensions	10.605.386,09	9.825.641,71
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	480.281,41	564.056,09
Réductions de valeur sur stock, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	-	-
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	-12.253.072,38	-25.572.562,59
Autres charges d'exploitation	1.794.381,95	530.516,48
<b>BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION</b>	<b>-5.528.000,67</b>	<b>11.752.607,27</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2.342,43</b>	<b>34.748,18</b>
Produits des immobilisations financières	2.342,43	22.841,00
Produits des actifs circulants	2.338,95	11.900,38
Autres produits financiers	3,48	6,80
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>24.507.212,84</b>	<b>22.883.181,55</b>
Charges financières récurrentes	24.373.238,15	22.883.181,55
Charge des dettes	8.852.656,18	8.766.696,14
Autres charges financières	15.520.581,97	14.116.485,41
Charges financières non récurrentes	133.974,69	-
<b>BENEFICE (PERTE) COURANT(E) AVANT IMPOTS</b>	<b>-30.042.521,18</b>	<b>-11.095.826,10</b>



## COMPTE DE RÉSULTATS (en euros)

	2017	2016
<b>BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS</b>	<b>30.042.521,18</b>	<b>-11.095.826,10</b>
<b>IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>9.650,10</b>	<b>3.198,78</b>
Impôts	9.650,10	3.198,78
<b>BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE</b>	<b>-30.042.521,18</b>	<b>-11.099.024,88</b>
<b>BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE A AFFECTER</b>	<b>-30.042.521,18</b>	<b>-11.099.024,88</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en euros)

	2017	2016
<b>BENEFICE (PERTE) A AFFECTER</b>	<b>-59.558.328,45</b>	<b>-29.515.807,27</b>
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	-30.042.521,18	-11.099.024,88
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	-29.515.807,27	-18.416.782,39
<b>PRELEVEMENT SUR CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sur le capital et les primes d'émission	-	-
<b>BENEFICE (PERTE) A REPORTER</b>	<b>-59.558.328,45</b>	<b>-29.515.807,27</b>

## COMPTES D'ORDRE (en euros)

### A L'ACTIF

#### ACTIFS IMMOBILISÉS

IV. Immobilisations financières 1.333.670,29

1. Convention Missions déléguées  
14 octobre 1992

Tradecowall SC	99.157,41
	<u>99.157,41</u>

2. Missions Centres fixes de recyclage

	Souscriptions	Cap. non appelé	
Recynam SA	267.725,01	66.931,25	200.793,76
Recyliège SA	100.400,00	-	100.400,00
Valorem SA	186.663,82	-	186.663,82
Recymex SA	248.885,10	-	248.885,10
Recyhoc SA	497.770,20	-	497.770,20
	1.301.444,13	66.931,25	1.234.512,88

#### ACTIFS CIRCULANTS

VII. B. Autres créances 2.244.672,74

Participations à recevoir 2.143.039,53

Région wallonne 101.633,21

**TOTAL DE L'ACTIF 3.578.343,03**

**AU PASSIF****DETTES**

---

<b>VIII. A. Dettes financières - Conventions</b>	<b>3.578.343,03</b>
--	---------------------

---

Convention participations (14 octobre 1992)	107.833,68
--	------------

---

Convention participations recyclage (capital libéré)	1.234.512,88
---	--------------

---

Convention participations recyclage (solde disponible)	2.235.996,47
---	--------------

---

<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3.578.343,03</b>
-------------------------	---------------------



*Après une intervention en urgence en 2015, la  
réhabilitation du site « Laminoir de la Rochette »  
à Chaudfontaine a débuté en 2017.*

# LES CERTIFICATIONS

# LES CERTIFICATIONS

## Déclaration de Validation

### Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS)

#### AIB-VINCOTTE International sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° **60501698a\_SPAQUE\_Surv1\_EMAS 2016**, du 19 juillet 2016, AIB-VINÇOTTE International SA déclare, en tant que vérificateur environnemental EMAS, portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes: 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 73, 74, 79, 80, 81, 82, , 84, 85, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 96, 99 (code NACE) avoir vérifié si l'organisation dans son ensemble figurant dans la déclaration environnementale mise à jour année 2016 (Données 2015) de l'organisation

#### SPAQUE SA

sis à

**Boulevard d'Avroy 38/6  
4000 LIEGE  
Belgique**

et utilisé pour:

**Activités d'inventaire, de suivi actif, d'études d'orientation, de caractérisation et de faisabilité, de mise en œuvre d'assainissement et de réhabilitations de sites potentiellement pollués, d'expertise et de sensibilisations et d'informations en matière environnement**

Respecte(nt) l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 ;
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées ;
- que les données et informations fournies dans **la déclaration environnementale mise à jour année 2016 (Données 2015) de l'organisation** donnent une image fiable, crédible et authentique de **l'ensemble des activités de l'organisation** exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Numéro de la déclaration: **04 EA 016d/1**

Date de délivrance: **01 août 2016**



Pour le vérificateur environnemental:

Bart Janssens  
Président de la Commission de Certification





Wallonie



Service public  
de Wallonie

**LE DIRECTEUR GENERAL**

Avenue Prince de Liège, 15  
B-5100 Namur (Jambes)  
Tel. : +32(0)81 33 61 60  
Fax : +32(0)81 33 51 22

**SPAQuE S.A.**  
**Att M. Adam**  
**Boulevard d'Avroy 38/6**  
**4000 LIEGE**

Vos réf. :  
Nos réf. DGO3/DG/JFD/EMAS/S16-21415

Annexe(s) : 1  
**Votre contact** : Jean-François DAUPHIN – 081 649 645 –

**Objet** : Enregistrement de l'organisation SPAQuE. en application du Règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Namur, le

Monsieur,

Faisant suite à votre envoi de documents du 1<sup>er</sup> septembre, introduisant la demande d'enregistrement selon le Règlement mentionné ci-dessus, nous avons l'honneur de vous annoncer que :

La Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) en tant qu'organisme compétent au sens des articles 11, 12 et 13 dudit Règlement pour le territoire de la Région wallonne, a procédé, suite à l'examen de sa candidature, à l'enregistrement en date du 1<sup>er</sup> Août 2016 (date de validation par l'organisme vérificateur) de l'organisation **SPAQuE S.A. Boulevard d'Avroy 38/6 à 4000 LIEGE**

Le numéro d'enregistrement officiel de la liste européenne attribué à l'organisation est le suivant :

**BE – RW –000051**

Le lien hypertexte vers la déclaration environnementale de **SPAQuE S.A.** est accessible au public en ligne, tant sur le portail environnement de Wallonie que sur le site du Helpdesk EMAS de la Commission européenne.

<https://webgate.ec.europa.eu/environment/emas/register/manage/manage.do>

Une déclaration de participation en langue française vous est transmise en annexe, précisant l'étendue de cet enregistrement, soit : « Assainissement des sols rehabilitation des décharges et des sites industriels»



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE**  
**DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 51 31 • Fax : 081 33 51 22



Wallonie

Service public  
de Wallonie

La (ou les) mise(s) à jour validée(s) de la déclaration environnementale, relative(s) au fonctionnement du système durant les deux dernières années du cycle 2016-2018 rapportant les données pour les années 2016 et 2017, doi(ven)t nous parvenir au mieux 60 jours après la date anniversaire de l'enregistrement.

Souhaitant plein succès à toutes les initiatives qui sont et seront prises à l'avenir par **SPAQuE S.A.** en faveur d'un meilleur environnement, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Briec Quevy

## Déclaration de participation

Le Service Public de Wallonie, DGO3, organisme compétent en Belgique pour la Région wallonne,  
a enregistré l'organisme mentionné ci-dessous dans la liste européenne du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Dénomination de l'organisme : **- SPAQuE S.A.**  
 Adresse de l'organisme : **Boulevard d'Avroy, 38/6  
4000 LIEGE**  
 Numéro d'enregistrement : **- BE-RW-000051**  
 Date d'enregistrement : **- 01/08/2016**  
 Etendue de l'enregistrement : **- Activités couvertes : Assainissement des sols, réhabilitation des décharges et des sites industriels.**  
**- Site : 6 sites permanents repris dans la déclaration environnementale**

Personne de contact : **- Mme Virginie Evrard Responsable Environnement**

Nom du vérificateur : **AIB-Vincotte International sa** Numéro d'agrément : **BE-V-0016**

Dénomination de l'autorité chargée de faire appliquer la réglementation et dont dépend l'organisme : **Service public de Wallonie, DGO3 Département de la Police et des Contrôles, Avenue Prince de Liège 7 5100 NAMUR**

**Cet organisme applique un système de management environnemental. Le public est informé de ses résultats en matière d'environnement par une déclaration environnementale validée et mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 Novembre 2009. (EMAS III)**



**EMAS**  
 MANAGEMENT  
 ENVIRONNEMENTAL  
 VÉRIFIÉ  
 BE-RW-000051



Wallonie



  
**Brieuc Quevy**  
 Directeur général





# CERTIFICATE

*IQNet and AIB-VINÇOTTE International  
hereby certify that the organization*

**SPAQUE SA**  
**Boulevard d'Avroy 38/6**  
**4000 LIEGE (Belgium)**

*for the following field of activities*

***Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment.***

*has implemented and maintains a*  
**Management System**  
*which fulfils the requirements of the following standard*

**ISO 14001:2004**

**Issued on : 7 September 2015**

**Validity date : 25 May 2018**

**Registration Number : BE-03 EMS 100d**



**Michael Drechsel**  
*President of IQNet*

**Bart Janssens**  
*Chairman Certification Committee*



**IQNet Partners\*:**

AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium APCER Portugal CCC Cyprus  
CISQ Italy CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany  
FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico Inspecta Certification Finland INTECO Costa Rica  
IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MIRTEC Greece MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland PCBC Poland  
Quality Austria Austria RR Russia SIGE Mexico SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia  
SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia  
IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

\* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under [www.iqnet-certification.com](http://www.iqnet-certification.com)



THE INTERNATIONAL CERTIFICATION NETWORK

# CERTIFICATE

*IQNet and AIB-VINÇOTTE International  
hereby certify that the organization*

**SPAQUE SA**  
**Boulevard d'Avroy 38/6**  
**4000 LIEGE (Belgium)**

*for the following field of activities*

***Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment.***

*has implemented and maintains a*  
**Management System**  
*which fulfils the requirements of the following standard*

**ISO 9001:2008**

**Issued on : 7 September 2015**  
**Validity date : 25 May 2018**  
**Registration Number : BE-02 QMS 2030d**



**Michael Drechsel**  
*President of IQNet*

**Bart Janssens**  
*Chairman Certification Committee*



**IQNet Partners\*:**

AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium APCER Portugal CCC Cyprus  
CISQ Italy CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany  
FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico Inspecta Certification Finland INTECO Costa Rica  
IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MIRTEC Greece MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland PCBC Poland  
Quality Austria Austria RR Russia SIGE Mexico SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia  
SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia  
IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

\* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under [www.iqnet-certification.com](http://www.iqnet-certification.com)

**Éditeur responsable :**  
Philippe Adam, Boulevard d'Avroy, 38/1 à 4000 Liège

**Réalisation :**  
Service de la communication externe

**Conception graphique :**  
Service de la communication externe - Expansion Partners sa

**Photos :**  
SPAQ//E sa (Philippe Saenen, Jean-Frédéric Delière)

SPAQ//E production



© Salazar

## SPAQUE

Boulevard d'Avroy, 38/1  
4000 Liège - Belgique  
Tél. : +32 4 220 94 11  
Fax : +32 4 221 40 43  
[www.spaque.be](http://www.spaque.be)

